

Département de la  
MOSELLE

**COMMUNE DE FOLKLING**

Arrondissement de  
FORBACH

**Extrait du procès-verbal des  
délibérations du Conseil Municipal**

Nombre de conseillers  
élus :  
15

**Séance du 26 SEPT 2017 à 18H00**

Sous la présidence de M. Alain MARCHETTO, maire

Conseillers en fonction :  
15

Présents :  
12

**Présents :**

M. MARCHETTO	M. GERHARD	Mme WEYLAND
M. ROTH	Mme HOUÉE	Mme SCHOWING
M. KAMP	Mme BON	
Mme WOLFF		Mme DAMAND
	Mme NANTERN	Mme MALINI

Nombre de procurations :  
2

**Absents excusés :** M. GUYOT (procuration donnée à Mme SCHOWING) M. SCHAEER (procuration donnée à M. KAMP) et M. JAZBINSEK.

*Mme BON et Mme MALINI sont arrivées à partir du point n°2.*

**Secrétaire de séance :** Mme WOLFF

**1. BUDGET PRINCIPAL 2017 – DECISION MODIFICATIVE N°2**

Vu l'insuffisance de crédits au chapitre 67 « Charges exceptionnelles - Dépenses »,  
Vu l'insuffisance de crédits au chapitre 16 « Remboursement d'emprunts - Dépenses »,  
Vu l'insuffisance de crédits au chapitre 204 « Subventions d'équipement versées - Dépenses »,  
Vu l'insuffisance de crédits au chapitre 27 « Autres immos financières - Dépenses »,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité, de **modifier le budget principal 2017** comme suit :

<b>Section de fonctionnement Dépenses</b>	
<b>6714</b> - Bourses et prix	<b>+ 1 000 €</b>
<b>022</b> - Dépenses imprévues fonct	<b>- 1 000 €</b>
<b>66111</b> - Intérêts réglés à l'échéance	<b>- 200 €</b>
<b>023</b> - Virement section investissement	<b>+ 200 €</b>
<b>Section d'investissement Dépenses</b>	
<b>1641</b> - Emprunts en euros	<b>+ 200 €</b>
<b>20421</b> - Subventions d'équipement aux personnes de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	<b>+ 2 000 €</b>
<b>2764</b> - Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé	<b>+ 11 000 €</b>
<b>020</b> - Dépenses imprévues invest	<b>- 13 000 €</b>
<b>Section d'investissement Recettes</b>	
<b>021</b> - Virement de la section de fonct	<b>+ 200 €</b>

## **2. SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE 2017 – 2023**

Dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en cours, les services de l'Etat et du Conseil Départemental, en concertation avec les collectivités locales, ont élaboré le projet du 3ème schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2017 – 2023. Ce schéma a été validé par la commission départementale consultative des gens du voyage.

Conformément à l'article 1er de la loi du 5 juillet 2000, le projet est soumis pour avis aux organes délibérants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernées.

**Concernant l'Est mosellan et plus particulièrement l'agglomération de Forbach, le projet, en termes d'infrastructures, préconise : « En fonction du constat qui pourra être fait de l'existence d'un besoin complémentaire non pris en charge par l'aire de Sarreguemines, dès lors que cette dernière sera en situation opérationnelle, il serait nécessaire, dans une logique de complémentarité, de créer une aire de grand passage de 100 places sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France ».**

S'agissant de la problématique de la sédentarisation des ménages, il est formulé le constat qu'elle est encore forte sur plusieurs dizaines de ménages. Les besoins estimés sont chiffrés à environ 100 en ce qui concerne l'amélioration des situations existantes et à 50 à 100 concernant la création d'habitats dédiés.

Le schéma prévoit également, une nouvelle fois, la création d'un poste de coordonnateur départemental devant assurer la mission de coordination des grands passages.

Le projet précise enfin diverses orientations en matière d'accompagnement notamment social ou encore d'harmonisation des pratiques et modes de gestion des aires d'accueil.

Compte tenu de ce qui précède ainsi que des efforts déjà réalisés par la Communauté d'Agglomération de Forbach avec l'aménagement puis l'extension de l'aire d'accueil et de l'aire provisoire de grand passage,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité,

- de valider les orientations générales du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2017 – 2023 notamment en ce qui concerne la gouvernance, les mesures d'accompagnement et d'animation ou encore en matière d'harmonisation
- **de contester la préconisation visant, pour la seule Communauté d'Agglomération de Forbach, à créer une aire de 100 places pour les grands passages**
- de réclamer qu'un tel projet, sous réserve qu'il soit réellement utile, soit considéré tant au plan des investissements que du fonctionnement, à l'échelle au minimum du SCOT du Val de Rosselle voire de la Moselle-Est considérant qu'elle n'a pas à assumer seule la charge d'un tel équipement
- de demander la mise en place effective et rapide d'un coordonnateur départemental des grands passages
- de réclamer le strict respect par les gens du voyage des dispositions légales et réglementaires en matière de stationnement

## **3. APPROBATION DES RAPPORTS EAU ET ASSAINISSEMENT 2016**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'approuver les rapports du Président de la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement 2016 tels que présentés en Conseil Communautaire du 06/07/2017.

#### **4. REHABILITATION LOGEMENT 1 RUE DE L EGLISE**

M. ROTH, Adjoint au Maire présente au Conseil les devis de mise en concurrence des différents corps de métiers pour la réhabilitation du logement communal du 1 rue de l'Eglise à FOLKLING.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité, d'attribuer les travaux suivants :

<b>Prestation</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Montant estimé maxi HT</b>
<b>ELECTRICITE</b>	<b>TERRALEC - Oeting</b>	<b>4 500.00€</b>
<b>REVETEMENT DE SOL</b>	<b>SGR - Forbach</b>	<b>6 500.00€</b>
<b>PLAFONDS</b>	<b>PETROVIC PÈRE ET FILS - Forbach</b>	<b>4 800.00€</b>
<b>MENUISERIE PVC</b>	<b>FENETRES SCHMITT - Théding</b>	<b>1 800.00€</b>

*L'attribution des prestations Chauffage/Sanitaire et Cuisine est reportée à la prochaine séance pour permettre d'en affiner l'étendue.*

#### **5. MEDAILLE DU TRAVAIL 2017**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité,

DECIDE d'octroyer une gratification de 300 € nette aux agents communaux titulaires du diplôme d'honneur du travail pour 35 ans de service.

#### **6. PROPOSITION D'ACQUISITION D'UNE TOILE**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE

→ De ne pas répondre favorablement à la proposition d'achat d'une toile par la Commune réalisée par le peintre M. Peter MUSLE pour un montant de 400.00€.

Vote : 13 Contre l'achat - 1 Pour

## **7. DIVERS :**

### **Points d'information et/ou non soumis au vote :**

- Repas des Anciens 18 mars 2018 : une mise en concurrence des offres de traiteurs sera effectuée.
- Le calendrier 2018 d'utilisation des salles communales par les associations et les écoles a été établi.
- Reconduction de l'apéritif concert de la Pentecôte : 21 mai 2018
- Centre village : Commission 12/10/2017 11h00 avec le bureau d'études BEREST et la MATEC. Une participation de la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France serait possible pour les réseaux eau et assainissement.
- Aménagement zone 1AU : 1<sup>ère</sup> tranche en cours d'achat, tranche suivante à ouvrir à moyen terme.
- Réunion du personnel CNAS avec le personnel animée par Mme WOLFF, Déléguée, le 11/10/2017 09h30.
- Abribus rue principale à Folkling : son aménagement nécessite une cession de terrain qui est en cours.
- Site Fontaine de Gaubiving : un aménagement avec des bacs à fleurs est demandé.
- Location salle des fêtes en été : problèmes posés aux riverains car portes ouvertes pendant réceptions.
- La Commission maisons fleuries sollicite un logiciel de gestion des photos : une demande sera effectuée au service informatique mutualisé.
- Mutualisation : une démarche est entreprise pour les contrats de maintenance des aires de jeux.
- Sénatoriales : communication de la liste des élus.
- Député ARENDT : visite en Mairie le 10/11/2017.

\*\*\*\*\*

Le Maire  
Alain MARCHETTO